

L'événementiel professionnel demande que le calendrier de réouverture soit respecté !

Le 31 mars dernier, l'horizon commençait à s'éclaircir. UNIMEV prenait acte de la déclaration du Président de la République évoquant la mi-mai pour opérer un début de réouverture des secteurs fermés, citant notamment l'événementiel. Aujourd'hui, alors que de nombreux pays ont déjà repris l'activité (Chine, Etats-Unis) que d'autres sont en passe de le faire avec un calendrier précis (Angleterre, Espagne et Italie), nous sommes toujours à l'arrêt en France... Il devient urgent de passer à la vitesse supérieure car le secteur est totalement paré pour rouvrir dans les meilleures conditions sanitaires permettant de garantir la sécurité du public.

Fermé depuis 14 mois, l'événementiel professionnel attend toujours de pouvoir retravailler

La fermeture ininterrompue depuis 14 mois des salons, congrès, foires-expositions et événements d'entreprises a des conséquences économiques dramatiques pour la filière ainsi que des retombées très négatives pour l'emploi dans les territoires avec déjà plus de 20% de dépôts de bilans.

Le calendrier de réouverture doit être confirmé

Depuis 3 mois, UNIMEV discute d'un calendrier de réouverture avec les différentes parties prenantes du Gouvernement. Le phasage envisagé en 3 étapes doit désormais être confirmé. Chaque étape est espacée de 3 à 4 semaines avec des jauges différentes :

- Phase 1 : 35% de jauge pour des événements de type congrès
- Phase 2 : 50% de jauge pour les événements de type foires, salons, congrès-expositions,
- Phase 3 : 100% pour tout type d'événement

Un référentiel sanitaire a été élaboré conjointement par toutes les associations de l'événementiel professionnel et transmis au Gouvernement fin 2020. Depuis cette date, le secteur est toujours dans l'attente d'un retour ou d'une validation.

Il y a désormais urgence à redémarrer la machine événementielle avant l'été

La relance de la machine événementielle est essentielle pour sa survie économique, aujourd'hui gravement menacée. Si le calendrier de reprise et les jauges admises ne sont pas rapidement confirmées, la confiance des entreprises, des annonceurs et des participants sera gravement entamée, notamment quant à la capacité des acteurs à offrir des moments et des espaces très qualitatifs dans un cadre sanitaire réputé sûr. Et la bataille du redémarrage de nos salons, congrès, foires-expositions et autres événements sera compromise pour 2021.

Oui au Pass sanitaire, non à la territorialisation !

La solution d'un « Pass sanitaire » déjà évoquée par le Gouvernement est une solution envisageable et complémentaire au protocole sanitaire d'autant qu'UNIMEV suggérait déjà que tous les participants téléchargent l'application « TousAntiCovid ».

En revanche, l'évocation d'une territorialisation de la réouverture des activités fermées serait une très mauvaise idée pour notre secteur. Cette filière au service des entreprises et de l'économie a besoin, au contraire, de mesures simples et lisibles pour amorcer sa reprise partout en France.

Oliver Roux, Président d'UNIMEV : « La reprise d'activité de l'événementiel doit intervenir dès le mois de juin pour espérer une libération complète des contraintes sur ces rencontres début septembre. Dans le même temps, il faudra que le Gouvernement accompagne les entreprises fragilisées, par des mesures de soutien entre la réouverture et la reprise effective car le cycle de production des salons, congrès et événements met plusieurs mois à s'enclencher, surtout pour une clientèle lointaine qui ne reviendra que très progressivement ».

Contacts presse

Frédéric Pitrou – Délégué Général UNIMEV
Jean Aubinat – Responsable Communication UNIMEV

p. 06 59 17 00 97
p. 06 99 23 90 14

t. 01 53 90 20 09
t. 01 53 90 20 01

f.pitrou@unimev.fr
j.aubin@unimev.fr